

Financer un revenu inconditionnel suffisant : faux problème, mauvaise question

Baptiste Mylondo

Table des matières

1	Impossible de garantir un revenu suffisant?	2
1.1	Suffisant, c'est combien?	2
1.2	Le théorème de possibilité	3
2	De vraies questions	4
2.1	Quelles options de « financement »?	4
2.2	Ne parlons pas de « financement »!	6
3	Conclusion : d'autres vraies questions	8
3.1	La société au révéléteur du revenu inconditionnel	8
3.2	Le juste, le souhaitable, le possible et le faisable...	8

Objectifs :

1. Expliquer en quoi il s'agit d'un faux problème.
2. Esquisser une option de « financement ».
3. Préciser l'approche, la conception qu'il convient à mon sens d'avoir au sujet du revenu inconditionnel.
4. Conclure avec quelques vraies questions soulevées par le revenu inconditionnel.

1 Impossible de garantir un revenu suffisant ?

Il serait impossible de garantir à tous un niveau de vie suffisant !

1.1 Suffisant, c'est combien ?

Que faut-il entendre par suffisant ?

1. Le seuil de pauvreté

« Suffisant », c'est déjà **suffisant pour ne pas être considéré comme pauvre**. De ce point de vue, le revenu inconditionnel doit être d'un montant au moins égal au seuil de pauvreté.

- (a) À 50% du revenu médian : 814 €
- (b) À 60% du revenu médian : 977 €

2. Le niveau de vie suffisant pour mener une vie décente

« Suffisant », c'est ensuite **suffisant pour accéder aux biens et services essentiels**, c'est-à-dire :

- (a) Accéder aux biens et services qui conditionnent la participation active et effective des individus à la société.
- (b) Donc d'accéder aux biens et services qui préservent de l'exclusion.

Une étude récente avance un revenu de 1 434 € pour qu'une personne seule puisse vivre décemment dans une ville moyenne comme Dijon ou Tours...

=> **Remarque :** Cette question du niveau de vie décent est éminemment subjective, et elle nécessite sans nul doute un débat démocratique large, n'esquivant pas certaines interrogations.

Ainsi, la question ne devrait pas être « quel est le revenu nécessaire pour vivre décemment dans la société actuelle ? », mais plutôt :

- Est-il normal qu'il faille 1 434 € aujourd'hui pour vivre décemment (et notamment pour pouvoir se loger) ?

- Dans quelle société souhaitons nous vivre, sur quelle planète souhaitons nous vivre, et quelles relations souhaitons nous entretenir avec ses autres habitants, humains et non humains. Un revenu minimum de 1 434 € est-il compatible avec ces aspirations ? Si non (ce que je crois), quel revenu devrions-nous nous fixer comme plancher ?

3. Qui ne nécessite pas de revenu complémentaire

« Suffisant », c'est enfin **suffisant pour** permettre de **se passer durablement d'emploi**. Suffisant, par conséquent :

- **Pour pouvoir négocier** plus librement les termes d'une **embauche**, la qualité de l'emploi, son intérêt, les conditions de rémunération, le temps d'embauche, l'organisation du travail, etc.
- **Pour pouvoir refuser un emploi**, pour pouvoir refuser de n'être qu'un serviteur, un valet.

Il serait donc impossible de garantir à tous ce revenu suffisant ? Impossible d'éradiquer la pauvreté monétaire ? La réponse est évidemment non !

1.2 Le théorème de possibilité

Quelques éléments chiffrés pour vous en convaincre :

1. La France est un pays riche

- La France dispose du 5e PIB mondial (quelque 2 700 milliards de dollars) et du 20e PIB par habitant (environ 45 000 dollar par tête).
- La France est un pays immensément riche, excessivement riche même (riche à l'excès), elle a à l'évidence les moyens de préserver tous ses habitants de la pauvreté.

Ce n'est d'ailleurs même pas une question de richesse, mais une simple question mathématique.

2. La preuve mathématique par le seuil de pauvreté

(a) Par définition, il est toujours possible de verser un revenu inconditionnel au niveau du seuil de pauvreté (à 50% du niveau de vie médian).

- Dans une situation extrême où la moitié de la population ne disposerait d'aucun revenu (les 50 premiers percentiles), et où l'autre moitié de la population (les 50 derniers percentiles) disposeraient tous d'un revenu identique (disons 2 000 €), le seuil de pauvreté serait alors de 1 000 € (50% de 2 000). Même dans ce cas, il serait possible de garantir ce niveau de vie à tous en partageant de façon strictement égalitaire l'ensemble des revenus.

- Bis : par définition, avec un seuil de pauvreté relatif, à 50% du revenu médian (817 € aujourd'hui), il est donc toujours possible de la garantir à tous les membres de la population.
- (b) Ce n'est plus vrai avec un seuil de pauvreté à 60% du revenu médian (977 €), mais on voit bien qu'il faudrait une distribution des revenus particulièrement exceptionnelle (une extrême concentration des richesses et la généralisation d'une extrême pauvreté) pour qu'il devienne impossible de garantir un niveau de vie égal à ce seuil pour tous.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

3. Revenu disponible moyen et revenu suffisant

- (a) Aujourd'hui, le revenu disponible des ménages français (c'est-à-dire le revenu restant aux ménages après prélèvement des impôts, des cotisations et versements des différentes prestations sociales) s'élève à 1 342 milliards d'euros¹. Rapporté à la population, cela nous donne un revenu disponible par habitant d'environ 1 720 € par mois (adultes et enfants confondus).
- (b) Que peut-on en conclure ?
 - Qu'avec un revenu moyen de 1 720 € par personne, il est nécessairement possible de garantir un minimum de 1 000 € par personne, et même plus !
 - Que ce minimum pourrait aujourd'hui être garanti sans couper d'autres dépenses publiques ou sociales (puisque ce calcul se base sur le revenu disponible, après prélèvement des impôts).

Bref, on peut conclure de tout cela que garantir un revenu inconditionnel à hauteur du seuil de pauvreté (quel qu'il soit) est bel et bien possible aujourd'hui en France, à condition que l'on opère un autre partage des richesses.

2 De vraies questions

2.1 Quelles options de « financement » ?

1. Les mauvaises options :

- (a) **La TVA :**
 - Prélèvement injuste, qui ne peut être, au mieux, que faiblement progressif...

1. chiffres de l'INSEE pour 2014, mis à jour le 13 mai 2015 :
http://www.insee.fr/fr/themes/comptes-nationaux/tableau.asp?sous_theme=2.1&xml=t_2101

- Verser un revenu suffisant, financé par une hausse des prix... le rendant insuffisant !
 - Mauvais signal : ardeur à consommer..
- (b) **Les taxes ciblées** (taxe Tobin, Keynes et éco-taxes) :
- Pérennité ?
 - Possible comme mesure transitoire.
- (c) **L'imposition des multinationales...** D'accord, mais en attendant ?
- (d) **Transferts de la protection sociale :**
- Ne pas toucher au système assurantiel (chômage, maladie, retraite).
 - Ne pas supprimer tout le régime de solidarité nationale...
- (e) **La création monétaire :** ne faisons pas l'économie d'un débat sur le partage des richesses.

2. Les meilleures options :

(a) **L'impôt progressif sur les revenus**

- Sur tous les revenus (question des niches fiscale, de l'imposition des revenus du capital).
- Très progressif :
- **Taux marginaux élevés :** garantir un revenu inconditionnel d'un niveau « suffisant » (de l'ordre de 1 000 € par adulte et 300 € par mineur) suppose une augmentation de 40 à 50 points du taux d'imposition moyen. Cette hausse moyenne suppose par conséquent l'adoption de taux marginaux élevés sur les tranches supérieures.
- **Progressivité progressive et non pas dégressive :** ce serait une bonne chose d'introduire un taux d'imposition à 100% au-delà d'un certain niveau de revenu, c'est-à-dire d'instaurer un revenu maximum.

=> **Remarque :** Flat tax et progressivité de l'impôt ?

Les partisans d'une « flat tax », impôt proportionnel vanté pour sa simplicité et sa lisibilité, avancent à raison que, combinée au versement d'un revenu inconditionnel, elle se traduirait en fait par une imposition progressive. C'est vrai, mais cette progressivité ne peut être que dégressive, plafonnée finalement au taux fixe choisi.

(b) La taxe sur le patrimoine

Les inégalités de revenu me semblent excessives, les inégalités de patrimoine le sont plus encore !

Une taxe progressive sur l'ensemble des actifs des ménages pourrait :

- Contribuer au « financement » d'un revenu inconditionnel
- Tout en réduisant les inégalités.

2.2 Ne parlons pas de « financement » !**1. Le revenu inconditionnel comme élément d'une politique des revenus**

Le revenu inconditionnel ne doit pas servir qu'à éradiquer la pauvreté (monétaire), il doit aussi permettre de réduire les inégalités.

De ce point de vue, le revenu inconditionnel doit être conçu comme un élément d'une politique des revenus plus large, permettant de poser clairement la double question du « suffisant ».

(a) « Suffisant » recouvre en effet deux dimensions :

- Suffisant, c'est un plancher de revenu en-deçà duquel on ne peut pas vivre décemment et prendre part à la vie sociale. Suffisant, dans ce cas, c'est lorsque moins, ce n'est plus assez.
- Suffisant, c'est aussi un plafond de revenu au-delà duquel il faut savoir dire, « ça suffit ! ». Suffisant, dans cet autre cas, c'est lorsque plus c'est trop.

(b) Or :

- Pour que tout le monde ait assez, il faut sans doute que personne n'ait trop.
- Si, en partageant un gâteau, on veut éviter que certains n'aient que des miettes, il faut commencer par faire des parts suffisantes pour tous, et pour cela, le plus juste est de réduire la taille des plus grosses parts.

2. Le choix des mots

Les formules que l'on utilise colorent la réalité, lui donnent une connotation particulière. C'est pourquoi, parfois, pour faciliter le débat, il est préférable de bien en choisir les termes.

En matière de revenu inconditionnel, et particulièrement en matière de financement de ce revenu, il me semble utile de changer d'angle de vue, de changer les termes du débat, de remplacer certaines formules piégeuses par d'autres, plus prometteuses.

(a) **Ne parlons pas du coût brut, mais du coût net.**

Lorsque l'on parle d'un revenu inconditionnel suffisant, les sommes en jeu sont vite considérables, de l'ordre de 600 voire 700 milliards d'euros... Mais s'arrêter sur ces chiffres biaise le débat.

Cela occulte le fait que, pour la plupart, le revenu inconditionnel reviendrait peu ou prou à rendre d'une main ce que l'on a reçu de l'autre. Cette logique est mieux illustrée par le concept d'impôt négatif, qui présente de nombreux défauts, mais a l'avantage de rendre compte des transferts réels qu'implique un revenu inconditionnel.

Donc ne parlons pas du coût brut, mais du coût net, bien plus faible. Et d'ailleurs...

(b) **Ne parlons pas de coûts, de charges, mais plutôt d'investissement.**

— « Coût », « charge », renvoient à des charges indues, un fardeau trop lourd dont on préférerait faire l'économie.

— Il convient plutôt de voir le revenu inconditionnel comme :

— Un investissement encourageant la création de richesse (au sens large).

— Une subvention (qui rapporte plus qu'elle ne « coûte »).

=> **Remarque :** Le Produit Intérieur Doux développé au Québec comptabilise les aides sociales comme des produits (en positif) et non pas comme des dépenses (en négatif).

(c) **Ne parlons pas de redistribution *nécessitée* par le revenu inconditionnel (« imaginez l'ampleur de la redistribution qu'implique le revenu inconditionnel », disait par exemple l'économiste Michel Husson), mais parlons plutôt de la redistribution *permise* par lui.**

Pourquoi regretter cette redistribution ? Pourquoi s'en inquiéter ? Obtenir une autre distribution des revenus me semble être une bonne chose au contraire ! Il ne faut donc pas le mettre à la charge du revenu inconditionnel, mais bien à son crédit.

Une telle redistribution n'est donc pas *nécessitée* (presque à regret) mais bien *permise* par le revenu inconditionnel. Et d'ailleurs...

(d) **Ne parlons pas de redistribution, mais de répartition.**

La redistribution suppose une logique de solidarité voire de charité. Mais avec le revenu inconditionnel, il s'agit surtout d'une logique de justice sociale.

Il faut concevoir le revenu inconditionnel comme un revenu primaire :

— Venant reconnaître la contribution de tous à la création de richesse.

— Venant encourager et permettre la poursuite de cette création de richesse.

(e) **Enfin, ne parlons pas de *financement* mais de *partage*.**

Le mot même de financement n'est pas adapté au revenu inconditionnel dès lors que :

- **On le conçoit comme un revenu primaire.**
On ne finance pas un revenu primaire, on ne finance pas des salaires par exemple : on ne fait que partager le fruit du travail.
- **On le conçoit comme une mesure de lutte contre la pauvreté, mais aussi de lutte contre les inégalités :**
 - Une mesure de lutte contre la pauvreté, mettant en place une prestation sociale, peut être « financée ».
 - À l'inverse, une mesure de lutte contre les inégalités, consistant en un nouveau partage des revenus, ne doit pas être « financée » : on ne finance pas un partage, on l'opère, on le réalise, mais il est inutile de le financer (au-delà des frais d'administration...).

3 Conclusion : d'autres vraies questions

3.1 La société au révélateur du revenu inconditionnel

Le revenu inconditionnel à cette vertu particulière d'interpeller notre société, de mettre en lumière ses injustices, ses incohérences et ses aberrations. Il est salutaire de passer notre société au révélateur du revenu inconditionnel, et la société doit impérativement répondre aux nombreuses questions qu'il ne manque pas de soulever :

- Rapport à l'emploi et au travail.
- Rapport à la pauvreté et au partage des richesses.
- Question du suffisant, de l'assez, du trop.
- Question du partage des tâches (pénibles, ingrates ou gratifiantes) et des inégalités de toutes sortes, et en tous *genres*...

3.2 Le juste, le souhaitable, le possible et le faisable...

Le revenu inconditionnel (ou plutôt ses promoteurs) doit aussi répondre à quatre questions :

1. La question du juste

- D'un point de vue éthique, le revenu inconditionnel est-il défendable ?

- Personnellement j'en suis convaincu, le revenu inconditionnel venant de mon point de vue reconnaître la contribution de tous à la création de richesse.

2. La question du souhaitable

- Le revenu inconditionnel vaut-il la peine d'être défendu ?
- C'est une certitude. Le revenu inconditionnel, tel que je le défends, est en effet porteur d'une transformation sociale salutaire :
 - Remettant en cause l'actuel partage des revenus
 - Éradiquant la pauvreté monétaire
 - Encourageant la participation active de tous à la société.

3. La question du possible

- Le revenu inconditionnel est-il techniquement envisageable ?
- Oui, l'instauration d'un revenu inconditionnel, est tout à fait possible, en théorie. Je viens je crois de le démontrer.

4. La question du faisable

- C'est la question la plus difficile, celle de la transformation du possible en réalité, celle de la concrétisation, qui :
 - dépend du contexte social
 - mais aussi et surtout de la volonté politique.
- Malheureusement, cela n'est plus de mon seul ressort, je ne peux en apporter aucune preuve. Cette question du faisable est notre affaire à tous, et en premier cela doit être le rôle de la représentation nationale.